



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 22 mars 2022 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M^e Antoine Banville, Greffier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ressources humaines
 - 3.1 Comités de sélection d'employés cadres - Nomination de membres du conseil municipal
 - 3.2 Attribution de mandat pour le comblement du poste de directeur général
 - 3.3 Attribution de mandat pour le comblement du poste de directeur du Service des affaires juridiques et greffier
 - 3.4 Entente de fin d'emploi
4. Sécurité publique
 - 4.1 Service de premiers répondants
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions - Personnes dans la salle
7. Levée de la séance

91-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

92-22

COMITÉS DE SÉLECTION D'EMPLOYÉS CADRES - NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite désigner des élus pour participer à la sélection d'employés cadres.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Marcelina Jugureau et résolu :

QUE le conseil municipal désigne les membres suivants pour participer aux comités de sélection d'employés cadres :

- Sélection d'employés cadres au Service de la trésorerie : Nathalie Thauvette;
- Sélection d'employés cadres au Service technique et travaux publics : Réal Langlais;
- Sélection d'employés cadres au Service des loisirs et aux communications : Claude-Marc Raymond;
- Sélection d'employés cadres au Service de l'aménagement du territoire : Éric Lecourtois;
- Sélection d'employés cadres au Service des affaires juridiques et du greffe : Jean-Michel Pepin;
- Sélection d'employés cadres en environnement et au développement économique : Marcelina Jugureau.

QUE le maire soit membre d'office de tout comité de sélection d'employés cadres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

93-22

ATTRIBUTION DE MANDAT POUR LE COMPLEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT que la Ville a retenu les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le comblement du poste de directeur général.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal ratifie le mandat confié à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la fourniture de services relatifs au comblement du poste de directeur général d'un montant n'excédant pas 25 000 \$.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-03-039 atteste que les fonds pour effectuer la dépense proviendront de la provision pour éventualités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

94-22

ATTRIBUTION DE MANDAT POUR LE COMPLEMENT DU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET GREFFIER

CONSIDÉRANT que le poste de directeur du Service des affaires juridiques et greffier deviendra vacant à compter du 19 avril 2022.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal attribue un mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la fourniture de services relatifs au comblement du poste de directeur du Service des affaires juridiques et greffier d'un montant n'excédant pas 25 000 \$.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-03-040 atteste que les fonds pour effectuer la dépense proviendront de la provision pour éventualités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

95-22 ENTENTE DE FIN D'EMPLOI

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE le conseil municipal autorise le maire à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de fin d'emploi intervenue entre M. Aubert Gallant et la Ville de Delson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

96-22 SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT que la Régie incendie Alliance des Grandes-Seigneuries fournit à la Ville de Delson un service complet en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que la Régie incendie Alliance des Grandes-Seigneuries est disposée à fournir à la Ville de Delson un service de premiers répondants.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le conseil municipal autorise l'établissement d'un service de premiers répondants sur le territoire de Delson.

QUE le conseil municipal désigne la Régie incendie Alliance des Grandes-Seigneuries pour fournir le service de premiers répondants sur son territoire et autorise le directeur de la Régie à réaliser les formalités nécessaires à la mise en place de ce service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

97-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nathalie Thauvette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, Greffier